



Ris Orangis, le 20 Février 2012

Mesdames, Messieurs les Président de Clubs,

Pour organiser toutes les compétitions d'athlétisme dans le département avec un jury compétent et efficace, nous devons compter sur un potentiel de juges formés important. Lors, de la saison précédente, nous avons connu des difficultés à mettre en place les jurys de certaines compétitions. Le Comité manque de Starters, Manipulateurs de Photos Finish. Par ailleurs la présence d'officiels diplômés est nécessaire dans les clubs qui souhaitent participer aux championnats interclubs.

Le Comité Départemental organise une formation d'officiels dont les objectifs sont :

- Enseigner les règles de l'athlétisme à tous ceux qui souhaitent apporter leur soutien dans les organisations ainsi qu'aux entraîneurs et dirigeants,
- Préparer les officiels qui se présentent à un examen,
- Informer les officiels diplômés sur les modifications de règlement,
- Echanger les expériences vécues au cours de compétitions
- Informer les entraîneurs et dirigeants qui le souhaitent.

Cette formation, qui est ouverte à tous (dirigeants, entraîneurs, jeunes, ...) se déroulera :

Samedi 18 Mars 2012 de 9h00 à 17 h00

Au foyer du stade Georges Collet à Palaiseau

Durant cette journée, nous présenterons les règlements et le rôle de tous les officiels : starter, chronométreur, juge de course, juge de sauts, juge de lancers et juge arbitre :

- Matin – Les généralités puis les courses
- Le repas sera pris en commun
- Après Midi – Les concours

Pour obtenir le titre d'officiel départemental, le juge devra :

- Etre licencié ;
- Participer à la formation théorique ;
- Participer à cinq compétitions départementales dans la spécialité désirée au cours desquels un constat sera fait et que ce constat soit positif ;
- Passer une épreuve écrite de contrôle de connaissance des règles élémentaires.

Les différentes spécialités sont :

- Juge Arbitre ;
- Starter ;
- Juge de courses ;
- Chronomètres ;
- Juge de sauts ;
- Juge de lancers ;
- Juge de marche ;
- Manipulateur de Photos Finish ;
- Secrétaire informatique de réunion.

Pour les spécialités Juges de Marche, Manipulateur de Photos Finish et Secrétaire Informatique de Réunion vous vous rapprocherez de la COT Départementale : les formations sont réalisées directement sur le terrain et les nominations sont prononcées par la COT sur propositions des responsables de formation.

Je vous rappelle que pour les officiels Régionaux et Fédéraux, cette formation peut être considérée comme une session de recyclage pour la validation pour les quatre prochaines années du titre d'officiel.

Afin de préparer la réunion, nous vous demandons de bien vouloir diffuser rapidement cette information le plus largement possible dans vos clubs et nous indiquer pour le 07 mars 2012 la liste des participants à cette formation en retournant une feuille d'inscription⁽¹⁾ par participant :

- Au comité de l'Essonne (7 rue du 8 mai 1945 à RIS ORANGIS).

Le nombre de participants est limité à 30, les personnes qui ne seront pas inscrites ne pourront participer à la journée que s'il reste des places disponibles.

Le Président de la Commission des officiels Techniques (COT)

Olivier LAROCHE

(1) Les feuilles d'inscriptions sont disponibles sur le site Internet du Comité.

FORMATION DES OFFICIELS DU 18 MARS 2012

A retourner avant le 07 mars 2012 au Comité de l'Essonne d'Athlétisme :

Adresse : 7 rue du 8 mai 1945 - 91130 RIS ORANGIS

FAX : 01 69 02 00 43 - Mail : cd91athle@free.fr

NOM	
PRENOMS	
ADRESSE	
TELEPHONE	
E MAIL	
N° de LICENCE	
CLUB	
Sous Section	
Spécialités Souhaitées	

Assistera

Au colloque Courses
Repas
Au colloque Concours

OUI

NON